

La Base d'Angers.

La base d'Angers a le mérite d'exister. Hélas les paramètres qui devraient conduire à faire en sorte que l'analyse comparative des coûts entre établissements ait un sens sont pour le moins insuffisamment déterminés.

A titre d'exemples : il n'y a à ce jour aucune prise en compte du nombre de sites, de la région climatique, l'âge des constructions, du type de bâtiments (IGH, pavillonnaires), du nombre de lits, de salles d'opérations, de réanimations etc

Il en est de même pour le nombre d'équipements tels que les groupes électrogènes, les groupes de froid, les postes électriques et autres installations techniques ; comment comparer et ne pas différencier d'une manière ou d'une autre certains établissements équipés de tortues, systèmes pneumatiques ...avec d'autres trop petits pour justifier de tels investissements ?

Comment prendre en compte et contradictoirement les installations modernes nécessitant de la maintenance (*ex 600 portes automatiques que le CHRU Nancy possède par rapport à d'autres établissements qui n'en possèdent pas ou très peu*). Idem pour les contrôles d'accès, la vidéo surveillance etc ?

Comment comparer des services de Maintenance entre établissements sans différencier ceux qui intègrent (*cela a été le cas et l'est encore pour certains domaines au CHRU de Nancy*) certains domaines d'activités à ceux qui ne les incluent pas puisqu'ils sont rattachés à d'autres départements (au biomédical, à des laboratoires etc) :

Exemples :

. Les tables d'opérations, éclairages opératoires, la Dialyse enfants étaient rattachés encore il y a moins d'un an au Service technique et non au biomédical. (*dépenses et Personnels inclus à la Maintenance*).

. C'est toujours le cas pour les autoclaves, les gaz médicaux, les laveurs de stérilisation en partie....

Que dire des comptes budgétaires pris en compte avec des commandes et dépenses externes aux Services techniques, de l'intégration ou non en investissement de certains travaux (*nécessité de préciser les choses*), de l'affectation de Personnels inconnus ou d'autres appartenant à des Secteurs d'activité n'ayant aucun lien avec la maintenance et donc comptés à tort ...(ex : *personnels de manutention ...des services intérieurs ; techniciens de laboratoires et ingénieurs comptés comme étant à la Maintenance, personnel de maîtrise d'œuvre etc*).

La réponse à la plupart de toutes ces questions paraît simple ; c'est de ne pas compter ni les dépenses liées aux personnels de maintenance ni les dépenses de certaines activités! encore fait-il que les questionnaires soient faits pour cela ou se donner la peine d'établir ces détails !

Il suffirait déjà de lister les corps d'états à prendre en compte, d'établir la liste des comptes budgétaires et de leurs dépenses strictement liées à la Maintenance etc.

Puis pour le nombre d'installations techniques et c'est sans doute là le plus gros travail, ce n'est qu'à la condition de recenser un maximum de paramètres communs quantifiables puis de les raccrocher à des gammes de maintenances par exemple, que cette base même si elle ne pourra parfaitement coller à toutes les spécificités de tous les établissements, pourra servir d'analyse et avoir un sens!

La tâche ne sera pas simple mais je pense que tous ensemble nous pourrons faire en sorte d'améliorer les choses.

Richard PEREZ